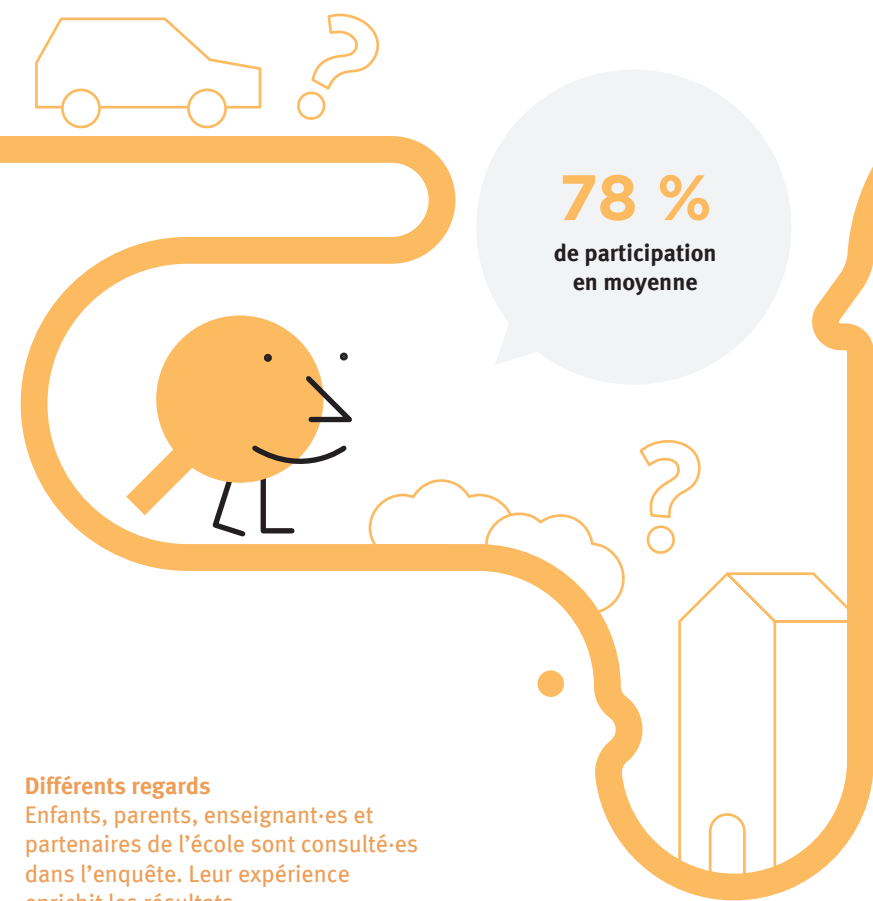


1

Enquête de mobilité

Une enquête de mobilité auprès des parents, des enfants et des enseignant-es permet de récolter les informations clés concernant les cheminements scolaires. Des questions relatives aux modes de déplacements, aux temps de trajet, aux dangers du chemin de l'école et aux itinéraires fréquentés sont soumises aux parents.

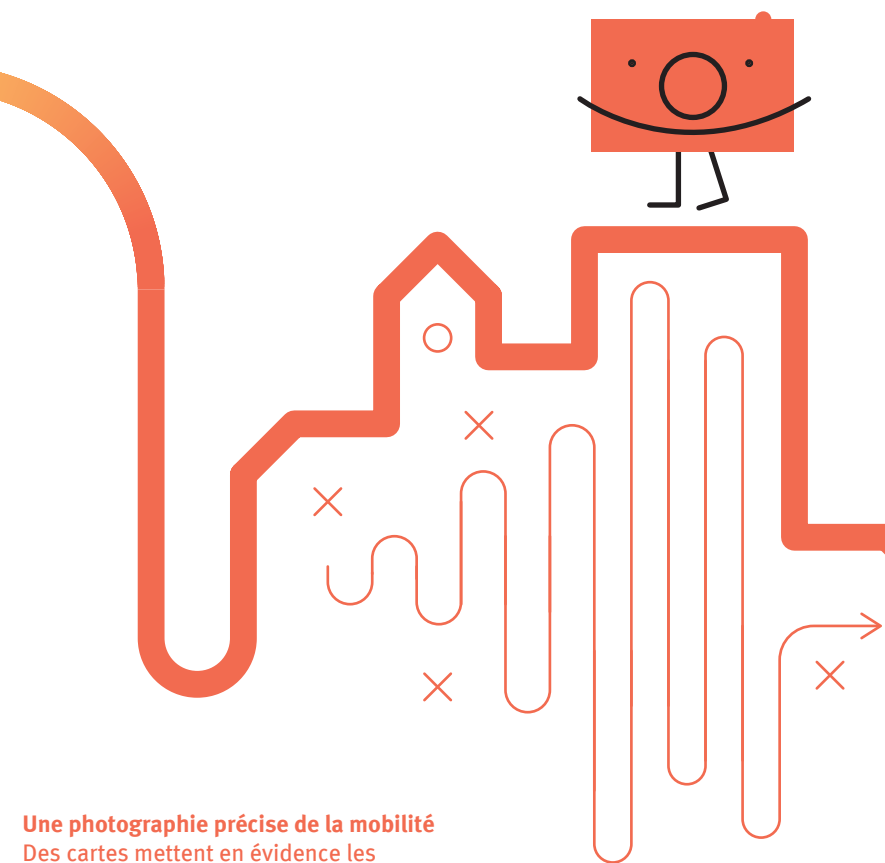


Différents regards
Enfants, parents, enseignant-es et partenaires de l'école sont consulté-es dans l'enquête. Leur expérience enrichit les résultats.

2

Bilan

Le bilan dresse un état des lieux détaillé de la mobilité des enfants autour de l'école. Il se base sur l'analyse des informations récoltées par l'enquête de mobilité. Il fournit des données précises et chiffrées sur l'accompagnement, le mode et la durée des déplacements ainsi que sur les dangers perçus.

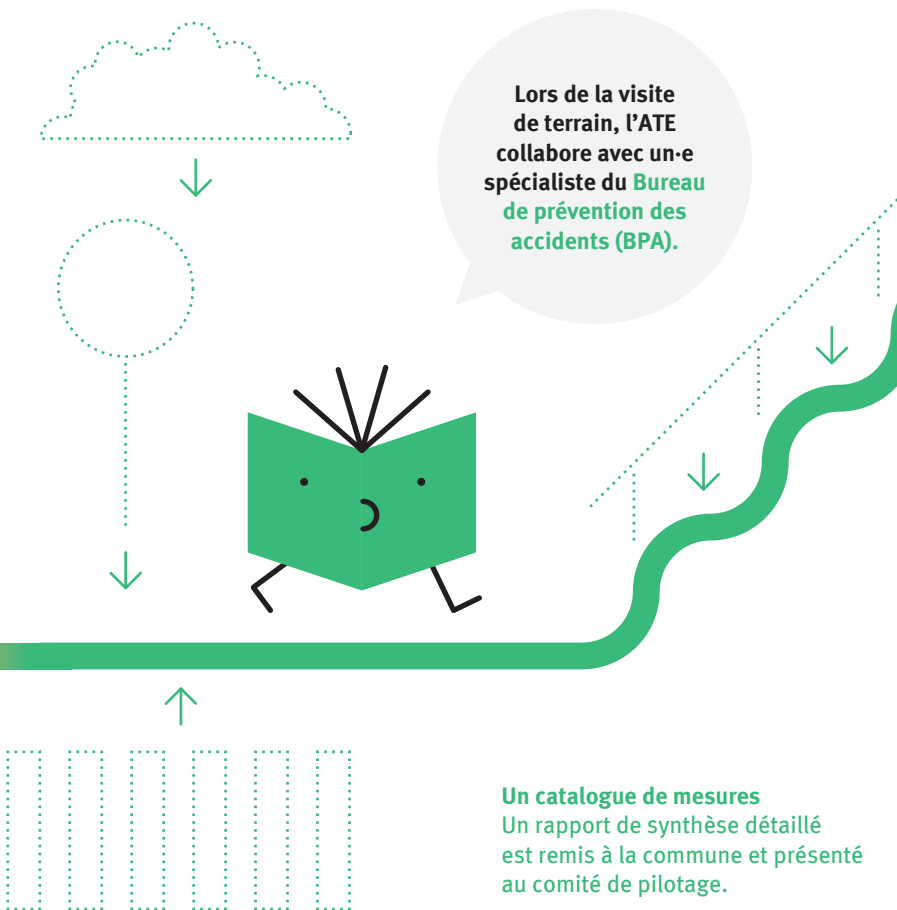


Une photographie précise de la mobilité
Des cartes mettent en évidence les itinéraires empruntés par les enfants et les points dangereux relevés par les parents.

3

Visite et recommandations

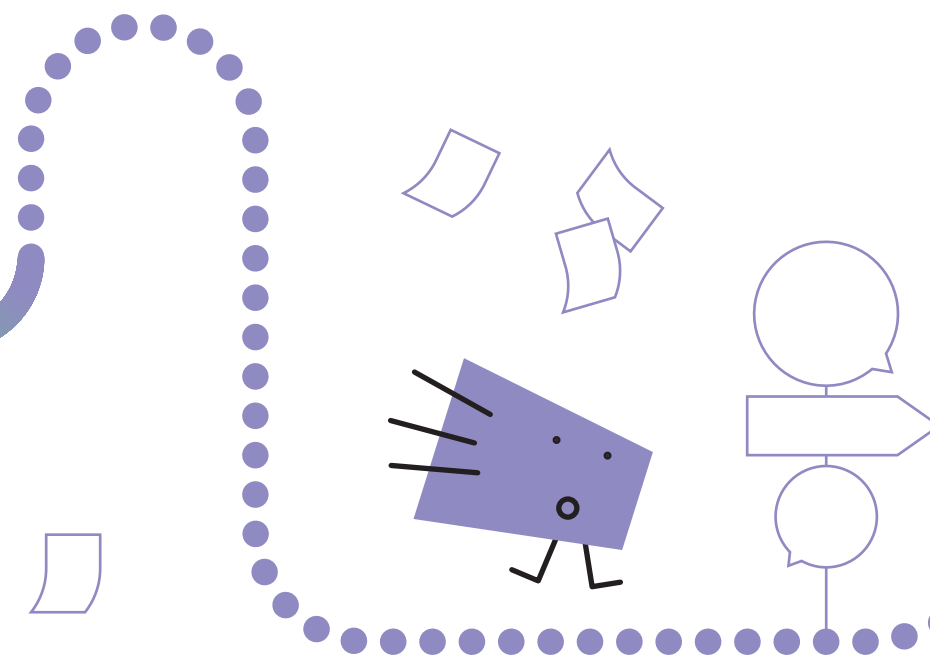
Sur la base du bilan de mobilité et de la visite de terrain, l'ATE propose une série de recommandations qui permettent de résoudre à court, moyen ou long terme les problèmes identifiés grâce à l'enquête. Des mesures d'aménagement, de signalisation, d'accompagnement ou de sensibilisation sont formulées pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.



4

Informations et sensibilisation

Différentes actions de sensibilisation et de communication sont proposées par l'ATE pour accompagner les résultats du bilan et des recommandations. Ces actions sont définies avec les mandataires, en fonction du contexte et des problèmes identifiés.

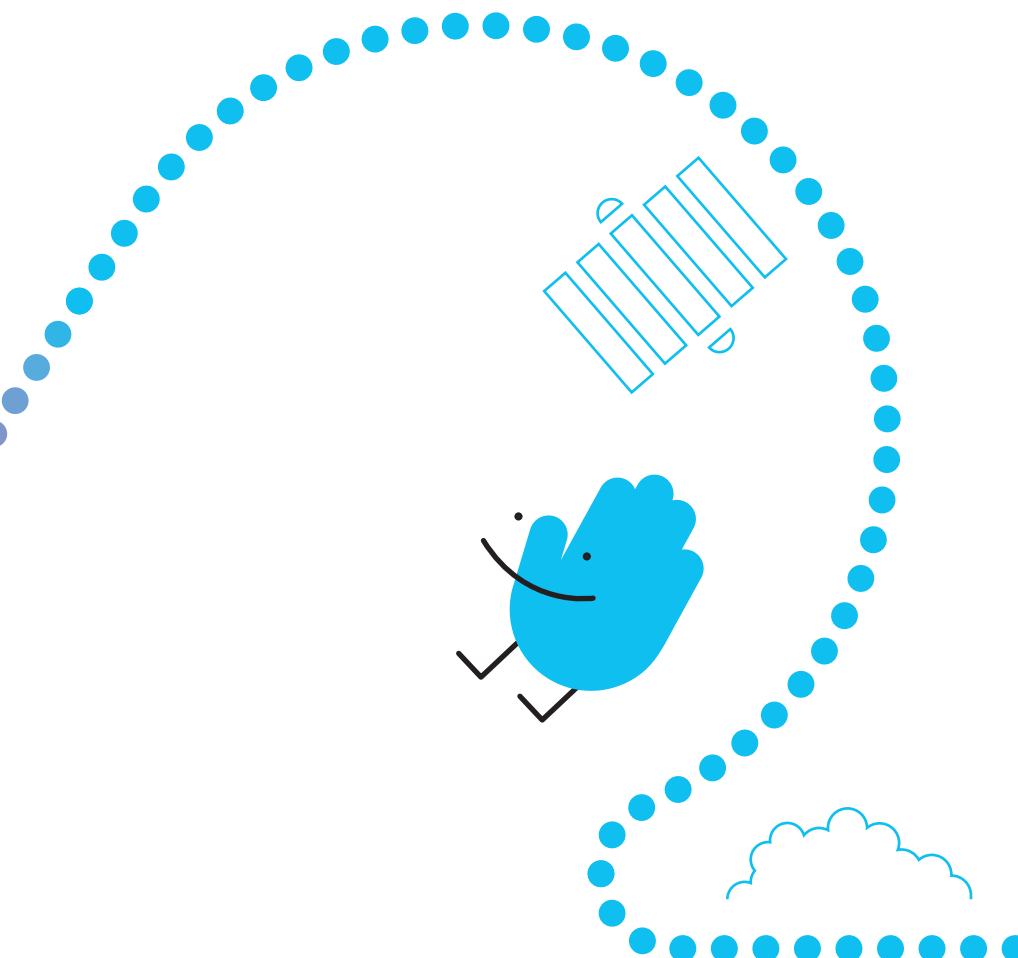


Pour les enfants et les parents
Les activités pédagogiques adaptées au Plan d'étude romand permettent de renforcer l'implication des enfants. Un journal d'information distribué aux parents met en évidence les principaux résultats et des recommandations.

5

Suivi et évaluation

En collaboration avec les mandataires, l'ATE suit la mise en œuvre des solutions proposées lors des recommandations. Elle reste à disposition pour accompagner et évaluer les mesures adoptées et, si nécessaire, proposer des actions complémentaires.



Pourquoi un Plan de mobilité scolaire?

Les 5 étapes du Plan de mobilité scolaire (PMS) permettent d'initier une réflexion générale sur la mobilité des enfants.

Un PMS peut être le point de départ d'un questionnement bien plus vaste sur la prise en compte des besoins des plus vulnérables (enfants, PMR, seniors, etc.) sur tout le territoire de la commune.

Forte d'une expérience de plus de 10 ans dans la réalisation des PMS, l'ATE met à disposition des communes son savoir-faire dans les démarches participatives et son expertise en matière de mobilité scolaire. Elle propose des mesures d'aménagement, de sensibilisation ou de communication adaptées aux spécificités locales.

Les points forts

- Offre une vision claire des déplacements scolaires
- Donne la parole aux enfants, parents et partenaires de l'école
- Propose des actions concrètes à mettre en œuvre
- Optimise la sécurité et l'autonomie des enfants
- Bénéficie de taux de participation élevés

Qui sommes-nous?

Une équipe qualifiée

L'équipe des Plans de mobilité scolaire (PMS) dispose de compétences en urbanisme, mobilité, cartographie, analyse de données et statistiques, ainsi que de la certification Road Safety Inspection (RSI) du BPA Bureau de prévention des accidents.

Un-e expert-e du BPA accompagne l'équipe des PMS pour la visite de terrain et l'établissement de recommandations.

L'ATE Association transports et environnement œuvre depuis 1979 en faveur d'une mobilité d'avenir. Elle s'engage pour une mixité des formes de mobilité. Voiture, transports publics, vélo et marche doivent être complémentaires et conciliables.

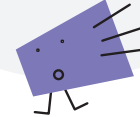
Encourager les communes

Le prix d'un PMS est calculé au plus juste afin d'être à la portée de toutes les communes. À titre d'incitation, l'ATE et le BPA participent financièrement. Certains cantons ou agglomérations apportent également une aide financière aux communes.

École De-Livron



« Les plans de mobilité scolaires sont un instrument important pour nous afin de garantir la sécurité sur le chemin de l'école et d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers. La collaboration avec l'ATE est très précieuse à cet égard. »



Mirjam Ballmer
Conseillère communale
à Fribourg (FR)

École de Pérolles



« Les plans de mobilité scolaires sont un instrument incroyable pour créer des liens solides entre les services publics, les écoles et tous les acteurs qui gravitent autour du monde scolaire. »



Patrick Sutter
Conseiller municipal
à Lutry (VD)

Collège du Grand-Pont



« Un PMS permet de s'éloigner d'un scénario alimenté par nos peurs d'adultes, pour plutôt mettre en lumière ce que les enfants vivent et ressentent, et ce que leurs yeux peuvent voir avec leur perspective. »



Eric Cornuz
Conseiller administratif
à Meyrin (GE)

Vous êtes une ville ou une commune,
une association de parents d'élèves, une école?
Vous souhaitez améliorer la sécurité des écoliers,
mieux connaître et comprendre les déplacements
scolaires ou travailler sur la mobilité des écoliers?

www.mobilitescolaire.ch

ATE Association transports et environnement

Bureau romand
9 rue des Gares, 1201 Genève
Tél. 022 734 70 84
pms@ate.ch

www.ate.ch

Avec le soutien de :



Graphisme © Plates-Bandes communication

Plan de mobilité scolaire

Adapter le chemin de l'école aux enfants

Pour une mobilité
d'avenir

